



Plutôt que privilégier un climat ou une région, certains souhaitent surtout trouver un lieu en accord avec leurs valeurs et leurs aspirations.

Par Véronique Châtel

Une ville qui me ressemble

R

Bien sûr, la météo de Nice a de quoi faire rêver. Bien sûr, les montagnes sont à deux pas d'Anney et de Pau. Bien sûr, à La Rochelle, il y a la mer. Bien sûr... Mais on peut simplement vouloir s'installer dans une ville parce qu'elle correspond à ses convictions de citoyen. Rejoindre Strasbourg, la ville de France la plus favorable au vélo ; Rennes, qui ne chasse pas les pauvres loin du centre-ville ; Grenoble ou Nantes, les championnes des transports en commun ; Besançon, pour sa tradition d'innovation sociale, et ainsi de suite.

L'important, au fond, est de trouver le lieu qui correspond à sa personnalité. Sachant que, selon son âge, sa situation de famille et ses goûts personnels, une cité peut correspondre à certains et pas du tout à d'autres. La preuve par l'exemple. ✦

CITOYEN Inauguration, le 14 juin 2014, d'un parc de quatre éoliennes acheté par 1 000 habitants de Redon, en Bretagne.

Une ville qui me ressemble

Je construis mon avenir énergétique

CULTURE OUVRIÈRE Lorsqu'il est arrivé à Redon en 1980, Michel Leclercq sentait intuitivement qu'il s'agissait là d'une terre vivante, propice à sa nature d'artiste sculpteur. Il a eu du nez. Marquée par des luttes ouvrières, la cité d'Ille-et-Vilaine n'a-t-elle pas accueilli l'une des premières déchetteries de France, créé un cinéma associatif, mis en place une mutuelle locale pour les habitants ?

ÉOLIENNES PRIVÉES Aujourd'hui, elle reste un territoire d'expérimentation sociale. Elle accueille notamment à ses confins un parc

de quatre éoliennes d'un genre très particulier : 1 000 de ses 9 300 habitants en sont les propriétaires, après avoir réuni un capital de plus de 2,5 millions d'euros. « L'idée était que le territoire reprenne les rênes de son autonomie énergétique et que les retombées économiques reviennent à ses résidents », explique Michel Leclercq, l'un de ses initiateurs. Les élus locaux ont eu l'intelligence de laisser libre cours à cette initiative et même de la soutenir le moment voulu. Résultat : les éoliennes se sont élevées sans rencontrer d'opposition. Elles produisent aujourd'hui 19 000 mégawatts par an, ce qui correspond à la consom-



MILITANT Michel Leclercq, sculpteur et membre fondateur de l'association Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV) a lancé le projet, en 2002.



DURABLE Les travaux du parc des éoliennes de Redon se sont étalés sur dix ans. Deux nouveaux parcs d'une puissance similaire sont en chantier.

mation électrique de 8 000 foyers (hors chauffage). L'électricité est réinjectée sur le réseau EDF et rapporte jusqu'à 400 000 euros par an. « Cet argent ne va pas seulement dans les poches des actionnaires : il a permis également de créer un emploi de conseiller en efficacité énergétique auprès des habitants », explique Michel Leclercq. Selon lui, le projet n'est pas seulement profitable d'un point de vue économique. « C'est aussi une aventure d'éducation populaire. Les investisseurs ont dû apprendre pour comprendre. Moi, je suis devenu un spécialiste de l'éolien alors que j'étais enseignant en arts plastiques. »

FINANCES SOLIDAIRES Des réalisations comme celle de Redon, il en existe déjà 30 en France. Au total, 4 250 personnes ont mis la main à leur portefeuille. Des interventions d'autant plus séduisantes qu'elles s'accompagnent de création d'emplois non délocalisables. C'est l'association Energie Partagée qui fédère ces citoyens et met à leur disposition un outil financier, « Le principe est simple, explique Olivier Berland, l'un des animateurs de l'association. Les particuliers achètent des parts de souscription de 100 euros. Ces fonds sont ensuite investis en fonds propres dans des projets de développement durable : économies d'énergie, éolien, solaire photovoltaïque, hydroélectricité, biomasse... »

Double satisfaction à la clef pour les souscripteurs : non seulement ils participent à une expérience écologiquement réjouissante, mais ils voient leurs actions se valoriser de 4 % par an, à condition toutefois de les détenir au moins dix ans. ♦

<http://energie-partagee.org>

www.beganne.fr/environnement/projet-eolien-citoyen

Je rêve de vivre connecté à la campagne

LABEL NATIONAL L'ambition de Faizia et Bertrand ? Acheter une grange à retaper et vivre au vert. « Nous sommes prêts à nous installer partout, mais à condition d'être bien connectés, car nous sommes designers indépendants, expliquent-ils. Nous voulons de la nature et des oiseaux, mais les outils technologiques du XXI^e siècle. » Pour débusquer l'endroit de leur rêve, ils ont décidé de se fier au label national « Territoires, Villes et Villages Internet », décerné depuis 1999 aux collectivités en pointe sur le numérique. Un label symbolisé par un panneau de @ à @@@@, affiché en entrée de ville. « Le numérique est un enjeu majeur pour nos 33 000 communes de moins de 3 500 habitants », souligne Vanik Berberian (MoDem), le président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF). Vivre à la campagne ne signifie plus renoncer à des standards de vie auquel on est désormais habitué. »

SITE WEB ÉTOFFÉ Ça n'est pas Jean-Paul Carteret (PS), vice-



président de cette même association, qui le contredira. La petite localité dont il est maire, Lavoncourt (Haute-Saône), malgré ses 351 habitants, a été labellisée village Internet 4@. En Franche-Comté, seule la ville de Besançon fait mieux. « Je suis convaincu que l'avenir des territoires ruraux passe par le numérique », assure le maire. Dans son village, les premiers ordinateurs sont arrivés, dès 1985, par l'intermédiaire du Plan informatique pour tous. Des cours d'initiation ont aussitôt été mis en place par une association locale, l'Amicale, avec la collaboration de La Poste. Il y a cinq ans, la municipalité a ouvert son propre site Internet, abrité par campagnol.fr, pour 180 euros par an. « Nous enregistrons 100 connexions par jour », se réjouit l'édile. Et pour cause... Les administrés de Lavoncourt peuvent effectuer eux-mêmes toutes sortes de démarches administratives : obtenir une pièce du registre de l'état civil, payer leurs impôts locaux et même accéder aux registres du cimetière.

SERVICES FACILITÉS Il y a quatre ans, de nouveaux équipements sont arrivés au village, via cette fois un Plan numérique pour l'éducation. Pour un montant de 12 000 euros, subventionné à 80 % par l'Etat, un tableau interactif, huit ordinateurs et un vidéoprojecteur ont été installés. Les adultes n'ont pas été oubliés : ils peuvent pianoter sur une borne visioservices connectée à différentes administrations. ✦

www.villes-internet.net/label/pourquoi-un-label

www.lavoncourt.fr

J'ai envie de beauté et d'histoire

AMBASSADRICE Brigitte Coppin est ambassadrice, mais pas au sens où on l'entend habituellement. Elle fait partie des 615 personnes référencées par la commune d'Albi pour vanter les attraits de la Cité épiscopale auprès des touristes ou des nouveaux arrivants.

RÉCIT Le coup de foudre entre cette auteure d'ouvrages pour la jeunesse, spécialiste du Moyen Âge, et la ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, remonte à dix ans et a été immédiat. « Mon compagnon et moi avions le désir de quitter le Nord de la France. Nous avons prospecté et nous sommes tombés sur Albi. Mon regard de médiéviste a tout de suite été saisi par la force qui s'en dégageait : l'étonnante cathédrale forteresse qui se dresse sur son piton rocheux, la beauté du Tarn, les petites bastides, le souffle des Cathares. J'ai senti que le lieu était habité. » L'écrivaine est tellement



PASSION Brigitte Copain (à g.) organise des visites d'Albi.

emballée par sa cité d'adoption qu'elle décide de se plonger dans les archives pour mieux la comprendre. Elle en tire un livre pour les enfants, dans lequel elle traverse sept siècles *Parle-moi d'Albi, Dix histoires à lire et à raconter* (Éditions Grand Sud, 2012). Elle découvre également une multitude d'anecdotes qu'elle se plaît à partager avec ●●●

Une ville qui me ressemble

●●● les auteurs invités au Salon du livre jeunesse, qu'elle organise chaque année. Où avec les nouveaux habitants qu'elle accueille via le bureau de l'association Accueil des Villes de France (AVF). Pour l'avoir elle-même subi, elle connaît le sortilège de la culture albigeoise !

CADRE DE VIE Mais nul besoin d'être historien pour se sentir attiré par un territoire doté d'une telle patine. Le charme d'un escalier en pierre de taille, d'une église ornée de vitraux remarquables ou d'un jardin botanique aux essences rares agit sur tous ceux qui sont las de vivre dans des lieux sans âme. Ainsi Jérôme, 35 ans, qui projette de quitter la banlieue parisienne pour la région d'Uzès (Gard). « Je ne supporte plus d'être entouré d'une architecture tout droit sortie des usines de Placoplâtre. J'ai envie que les murs me relient au passé. J'ai envie de beau ! »

DISTINCTIONS C'est pour attirer ces amateurs de patrimoine, mais aussi les professionnels du tourisme et de l'immobilier que de nombreuses municipalités arborent un label en lien avec l'art et l'histoire. Il en existe deux. Le plus ancien, Ville

ou Pays d'art et d'histoire, vient de fêter ses trente ans et regroupe près de 200 localités. Fleur Pellerin, la ministre de la Culture et de la Communication, vient de l'attribuer à Carcassonne (Aude). Neuf ans que celle-ci l'attendait, depuis que son éternelle rivale Narbonne l'avait obtenu. C'est la réalisation d'un secteur sauvegardé de 36,5 hectares, intégrant notamment d'anciennes halles, qui lui a permis d'obtenir gain de cause.

Le second label émane de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP). Créée en 2000, elle regroupe près de 200 collectivités engagées dans une démarche de préservation et de mise en valeur de leurs patrimoines. Albi en fait partie, évidemment. Un argument de plus pour ses ambassadeurs. +

www.brigitte-coppin.fr

www.mairie-albi.fr

www.vpah.culture.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Je veux zéro gaspillage !

RÉVÉLATION Ne plus gâcher : c'est le projet de Sybille. Son rêve ? S'installer dans une ville où les habitants trouveraient normal de limiter leur production de déchets. « J'ai subi un mini choc traumatique dans ma commune des Yvelines, raconte-t-elle en riant. Un soir, deux voisins ont sonné chez moi pour me présenter une pétition contre le maire. Ils lui reprochaient de vouloir réduire le nombre de passages des éboueurs pour les déchets verts et les objets recyclables. Ils défendaient leurs arguments avec une véhémence étonnante : "Il veut que nous stockions nos déchets. Vous imaginez comme cela sera joli chez vous avec des sacs remplis de bouteilles vides ?" C'est là que j'ai réalisé que je n'étais pas à ma place. »

ÉDUCATION Sybille, 43 ans, serait mûre pour aller vivre à Lambres-Lez-Douai. Dans cette localité de 5 100 habitants du Nord, la chasse au gaspillage est justement le credo du maire, Martial Vandewoestyne (Divers droite), par ailleurs vice-président de la communauté d'agglomération du Douaisis. Pour que la quantité des déchets cesse d'augmenter de 2 % par an, il a décidé d'éduquer ses administrés. « Nous mettons gratuitement à disposition des habitants des composteurs de jardin. Mais nous les convions aussi à une

réunion d'information de deux heures durant lesquelles nous expliquons comment broyer ses végétaux et les mélanger avec ses restes de cuisine. Cela a permis de réduire la quantité de déchets verts de 70 kilos par an et par habitant », explique-t-il. Avant d'énumérer ses autres idées : re-

fuser les dépliants publicitaires dans les boîtes aux lettres ; acheter des recharges plutôt que des produits en petites entités ; recycler les objets dans une ressourcerie, une structure d'insertion sociale qui récupère les produits dont on veut se débarrasser.

TRANSFORMATION Martian Vandewoestyne est également président du Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets ménagers (SYMEVAD) des communautés d'agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et d'une partie

de la communauté de communes Osartis-Marquion. A ce titre, il a lancé un projet unique en France : la construction d'une usine capable de donner une seconde vie aux déchets ménagers. Vu de l'extérieur, on ne l'imagine pas. Et pourtant, ceux qui échappent au tri sélectif réalisé par les particuliers recèlent un vrai potentiel énergétique qu'il « suffit » d'extraire. Au fil de plusieurs transformations, 80 % de ces ordures d'origine végétale ressortent de l'usine sous la forme d'énergie gazeuse ou solide, avant d'être revendues. Seuls 20 % finissent dans une décharge. Ce n'est pas pour rien si le territoire de Lambres-Lez-Douai a été l'un des lauréats de l'appel à projet « zéro gaspillage, zéro déchet » lancé par la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal. Une forme de reconnaissance. +

www.symeivad.org

www.mairie-lambreslezdouai.fr



Le maire de Lambres-Lez-Douai, Martial Vandewoestyne, explique à ses administrés comment recycler les déchets organiques.